



COMMUNE DE COISE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19/06/2025 à 20h30

Liste des délibérations prises au cours de cette séance

Conformément à l'article L.2121-25 du code général des collectivités
Territoriales

Le conseil municipal de Coise, qui s'est réuni le 19 juin 2025 à 20h30 à la
mairie, sous la présidence de Mr Philippe BONNIER, maire, a pris la décision
suivante :

N°de la délibération	Objet de la délibération	Résultat du vote
01.06.25	SECTORISATION DU TAUX DE TAXE D'AMENAGEMENT SUR LA COMMUNE	Approuvé à l'unanimité
02.06.25	COMPOSITION CONSEIL COMMUNAUTAIRE APRES LES ELECTIONS MUNICIPALES DE 2026 – APPROBATION ACCORD LOCAL	Approuvé à l'unanimité
03.06.25	APPROBATION DE LA CONVENTION AVEC LE CENTRE SOCIO CULTUREL ARCHIPEL POUR LE FINANCEMENT DU BAF A POUR LES JEUNES DE LA COMMUNE DE COISE	Approuvé à l'unanimité
04.06.25	DISPOSITIF DE LUTTE CONTRE LA GRELE 2025	Approuvé à l'unanimité
05.06.25	MODIFICATION DE LA DENOMINATION DE LA VOIE « CHEMIN DE LA CROIX DE FER » POUR RENUMEROTATION DES HABITATIONS SUITE A L'AMENAGEMENT DU LOTISSEMENT « LES TERRASSES DU VALLON »	Approuvé à l'unanimité

Le Maire,
Philippe BONNIER



Mise en ligne sur le site internet le :
Affichée le :